



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 77357

Texte de la question

M. Philippe Vuilque attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les frais bancaires. Les banques françaises augmentent régulièrement leurs tarifs et facturent de plus en plus de services qui étaient gratuits auparavant. Cette augmentation pénalise tous les consommateurs, mais surtout les personnes en difficulté. En effet, les consommateurs qui ont des revenus faibles ou modestes et qui rencontrent de façon ponctuelle un ou plusieurs incidents de paiement subissent des frais bancaires très élevés, qui ne sont généralement pas proportionnels au montant de l'incident de paiement. Ces frais bancaires ne font qu'accentuer leur détresse. Aussi, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin de limiter l'augmentation des frais bancaires, notamment des frais en cas d'incident de paiement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77357

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10096